

TRANSPORTS

Agglobus : inscrivez-vous pour la rentrée scolaire 2020



DU NOUVEAU POUR LES PASS SCOLAIRES !

ACHETEZ OU RECHARGEZ EN LIGNE LES PASS DE VOS ENFANTS

PLUS BESOIN DE VOUS DÉPLACER EN GARE ROUTIÈRE ! GAGNEZ DU TEMPS. LES PASS AGGLOJEUNE ET AGGLOJUNIOR SONT DÉSORMAIS ACCESSIBLES EN LIGNE !

Flashticket


Agglobus : inscrivez-vous pour la rentrée scolaire 2020

TRANSPORTS

© CAVEM - Christine Delville

À l'approche de la rentrée scolaire de septembre, les élèves peuvent s'abonner en ligne en réservant leur titre de transport. S'ils sont domiciliés et scolarisés sur le territoire de la CAVEM, ils seront concernés par le titre de transport Agglobus. S'ils sont domiciliés sur la CAVEM mais réalisent des études en dehors du territoire, ils devront prendre un titre de transport ZOU.

Comment obtenir son titre de transport Agglobus ?

Les inscriptions pour le Pass scolaire, valable du 1^{er} septembre 2020 au 31 août 2021, se font soit **en ligne** , soit auprès des gares routières de Fréjus et de Saint-Raphaël ou auprès des Mairies des Adrets de l'Estérel, de Puget sur Argens et de Roquebrune-sur-Argens.

Le Pass Junior est disponible pour les élèves des écoles élémentaires et primaires (57 € pour une première inscription, 55 € pour un rechargement). Pour les élèves des collèges et lycées, il faudra choisir le Pass jeune (72 € pour une

première inscription, 70 € pour un rechargement).


Pour une nouvelle carte, vous pouvez remplir le formulaire disponible sur le site ainsi qu'effectuer le paiement en ligne ou vous déplacer dans les gares routières et mairies respectives avec le formulaire d'inscription.

- > [Télécharger le formulaire de 1ère inscription \(.pdf\)](#)
- > [Télécharger le formulaire de renouvellement \(.pdf\)](#)

La carte sera à récupérer en gare routière ou directement en mairie pour les communes des Adrets de l'Estérel, de Puget sur Argens et de Roquebrune-sur-Argens selon le choix effectué lors du remplissage du formulaire.

Pour un rechargement, il faut se connecter avec le numéro inscrit sur le Pass scolaire et réaliser le paiement en ligne. La carte est automatiquement rechargée.

Comment obtenir son titre de transport ZOU ?

Le titre ZOU ! ETUDES permet de se déplacer du 1^{er} septembre 2020 au 31 août 2021 sur les lignes interurbaines, les Lignes Express Régionales, les Transport Express Régional et Chemins de Fer de Provence. Les inscriptions sont réalisables uniquement **en ligne** . Le plein tarif est de 90 € mais passe à 45 € pour les familles dont le quotient familial est inférieur ou égal à 700 €.

- > Plus d'infos : [04 86 88 50 50](tel:0486885050) (ligne dédiée aux scolaires) ou gare routière de Toulon au [09 70 83 03 80](tel:0970830380).

Y-at-il une participation de la CAVEM pour le titre ZOU ?

Le tarif étant de 90 euros pour un plein tarif quel que soit la date d'inscription dans l'année scolaire et le statut de l'élève (interne ou demi-pensionnaire), la CAVEM participe à hauteur de 20 € par élève inscrit dans le secondaire uniquement (collège et lycée).

Les élèves concernés par cette prise en charge partielle de la part de la CAVEM devront remplir plusieurs conditions :

- > être un élève du secondaire (collège ou lycée) utilisant les lignes de transports routier interurbaines ;
- > être domiciliés sur le territoire de la CAVEM et scolarisés en dehors ;
- > ne pas avoir de statut d'étudiant ;
- > que l'établissement secondaire dans lequel est inscrit l'élève bénéficie d'une liaison dédiée aux scolaires entre le territoire de la CAVEM et le lycée ou collège.

Quelles sont les modalités de remboursement ?

Si l'élève remplit les critères ci-dessus, transmettre à [transports\(at\)cavem\(dot\)fr](mailto:transports(at)cavem(dot)fr) ou par courrier à CAVEM - DIRECTION DES TRANSPORTS - 624 CHEMIN AURELIEN - CS 50133 - 83707 ST RAPHAEL CEDEX :

- > la preuve d'achat du titre ZOU à 90 € ;
- > un RIB ;
- > un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Attention le RIB et le justificatif de domicile doivent impérativement être au même nom et à la même adresse.

Pour rappel, le port du masque est obligatoire dans les transports en commun dès l'âge de 11 ans.

Communauté d'Agglomération Var-Estérel-Méditerranée

624, chemin Aurélien
(rond-point A.Karr)
CS 50133
83707 SAINT-RAPHAËL CEDEX

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Tél. : 04 94 19 31 00
Fax : 04 94 19 31 10

<http://www.cavem.fr/actualites-23/agglobus-inscrivez-vous-pour-la-rentree-scolaire-2020-1188.html?cHash=fd95e7f2351e596a1d2010702f70f1bd>